

SÉNAT

Le jeudi 13 mai 1965

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière.

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

BUREAU DE FIDUCIE DE L'ÉGLISE
PRESBYTÉRIENNE DU CANADA—
PREMIÈRE LECTURE

L'honorable F. Elsie Inman, au nom de l'honorable M^{me} Fergusson, demande à présenter le bill S-10 concernant le Bureau de fiducie de l'Église presbytérienne du Canada.

(Le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

L'honorable Mme Inman, au nom de l'honorable M^{me} Fergusson, propose que le bill soit inscrit au *Feuilleton* en vue de la 2^e lecture mardi prochain.

(La motion est adoptée.)

«THE ALGOMA CENTRAL AND HUDSON BAY RAILWAY COMPANY»—AUTORISATION DE FAIRE IMPRIMER LE COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ

L'honorable A. K. Hugessen, président du comité permanent des transports et communications, présente le rapport suivant du comité sur le bill S-4 concernant *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*:

Le comité demande l'autorisation de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français du compte rendu de ses délibérations sur ledit bill.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand examinerons-nous ce rapport?

L'honorable M. Hugessen: Je propose, de l'assentiment du Sénat, que le rapport soit adopté maintenant.

(Le rapport est adopté.)

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable M. Hugessen, président du comité permanent des transports et communications, fait savoir que le comité, ayant étudié le bill S-4 concernant *The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company*, l'a chargé d'en faire rapport avec les amendements suivants:

Page 3, ligne 26, après le mot «droits» insérer «, acquis ou futurs,»

Page 4, retrancher l'article 8 et le remplacer par ce qui suit:

«8. La Compagnie a, à titre de pouvoir accessoire et incident, aux fins et objets énoncés dans la loi spéciale créant la Compagnie, les pouvoirs énoncés au paragraphe (1) de l'article 14 de la loi sur les compagnies.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand étudierons-nous le rapport?

L'honorable M. Hugessen propose que le rapport soit inscrit au *Feuilleton* afin que le Sénat l'étudie à sa prochaine séance.

(La motion est adoptée.)

LE DIVORCE

RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable Arthur W. Roebuck, président du comité permanent des divorces, présente le premier rapport du comité:

Le comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à siéger durant les ajournements ainsi que durant les séances du Sénat.

2. Qu'il soit autorisé à nommer autant de sous-comités qu'il le jugera nécessaire en vue d'étudier les questions de divorce qui leur sont soumises par le comité et d'en établir le quorum, et qu'en chaque cas le sous-comité fasse rapport de ses constatations au comité.

L'honorable M. Roebuck propose que le rapport soit inscrit au *Feuilleton* et qu'il soit étudié mardi prochain.

(La motion est adoptée.)

DÉPÔT DES RAPPORTS DE COMITÉ

L'honorable M. Roebuck, président du comité permanent des divorces, présente les rapports nos 2 à 49 inclusivement du comité et propose que lesdits rapports soient étudiés mardi prochain.

(La motion est adoptée.)

LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

BILL MODIFICATEUR—ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable William H. Taylor, au nom de l'honorable Salter A. Hayden, président du comité permanent des banques et du commerce, signale que le comité a étudié le Bill modificateur n° C-96 visant à modifier la loi sur la taxe d'accise et a recommandé qu'il soit fait rapport du bill sans amendement.

(Le rapport est adopté.)